

**L'Assemblée générale des personnels  
de la cité administrative et leurs représentants  
réunie le lundi 11 mai 2009,**

**à Monsieur le Préfet,**

**Nous tenons d'abord à dénoncer le manque de transparence, d'information et l'attitude autoritaire de l'Etat dans la mise en œuvre de la Révision Générale des Politiques Publiques. Après les fortes mobilisations des 29 janvier et 19 mars, les personnels condamnent les 30 000 suppressions de postes, les 38000 programmées pour 2010, l'abandon des missions et le refus d'ouvrir des négociations pour répondre aux revendications.**

**A la cité administrative, face aux restructurations, le mécontentement des personnels s'amplifie et le dossier du devenir du site suscite de la colère.**

**En assemblée générale, la majorité des agents s'est prononcé pour :**

- le maintien des services sur le site,**
- l'engagement immédiat d'un plan de réhabilitation,**
- et le respect du dialogue social.**

**En question préalable, pouvez-vous préciser clairement les projets de réorganisation des services départementaux, régionaux ainsi que leurs missions, leur nouvelle répartition?**

**Comment les directions sous votre autorité peuvent-elles décliner des projets immobiliers sans la connaissance précise des projets professionnels et d'organisation des services?**

**La mise en oeuvre de la RGPP se traduit déjà par des déplacements autoritaires des agents, au mépris de ceux-ci, des conditions de travail, et de l'accueil du public.**

**Depuis l'avis défavorable de la commission communale à l'exploitation du bâtiment E, quelles décisions avez-vous prises? Les travaux de mise aux normes de sécurité incendie prévus début 2008 prennent du retard et deviennent une urgence ; le chantier d'accès du public et des pompiers face à la station de métro « Compans- Caffarelli » n'est toujours pas engagé. Nous demandons la réalisation de ces travaux avec un calendrier et des modalités détaillés.**

**Nous exigeons une totale transparence sur l'état de sécurité actuelle de la cité administrative. Les agents ont le droit d'être informés de leur condition de travail et des risques encourus sur ce site.**

**Nous renouvelons notre exigence de :**

- participation des représentants des personnels au comité de gestion,**
- création d'une instance de type CLCHS inter-services.**